00000
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL
15, RUE FORGET
BAIE-SAINT-PAUL
G3Z 3G1 (418) 435-2205

VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

Période d'imposition du 2026-01-01 au 2026-12-31

Adresse
15 FORGET, RUE

Matricule 0000-00-0000-0-000-0000
No client 0000

Cadastre(s) et numéro(s) de lot
0000000

No facture	Date	Nº certificat
000000000	2026-01-01	

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2025

Propriétaire(s)

OUELLETTE, CASSIOPÉE
15 RUE FORGET
BAIE-SAINT-PAUL, QUÉBEC, QC
G3Z 3G1

Détail des taxes

Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
G-E TAXE FONCIERE	R896-2025	Valeur immeuble taxable				
G-E EAU RESIDENTIEL	R896-2025	Nb. logements résidentiels				
G-E EGOUT RESIDENTIEL	R896-2025	Nb. logements résidentiels				
G-E ORDURE RESIDENTIEL	R896-2025	Nb. logements résidentiels				
G-E RECUPÉRATION RESIDENTIELLE	R896-2025	Nb. logements résidentiels				

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi
R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements
U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements
E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité
S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité
B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Échéance(s) et paiement(s)

N° référence pour paiement
000000000000000000

Échéance(s)
1) 2026-03-20
2) 2026-05-20
3) 2026-08-20
4) 2026-10-20

Après échéance(s)
Taux d'intérêt annuel **10%**
Taux de pénalité mensuel **0,5%** (5% max. par an)

Date de calcul (arrérages, intérêts et pénalité)

Taxes courantes	
Arrérages	
Intérêts	
Pénalité	
Total à payer	**$**

Message(s)

COMPTE DE TAXES EN LIGNE
NOUVEAUTÉ ! Votre compte de taxes est maintenant disponible en ligne sur le site web de la Ville de Baie-Saint-Paul. Inscrivez-vous sans plus tarder!

CRÉANCIER HYPOTHECAIRE
Vous êtes responsable de fournir une copie de votre compte de taxes à votre créancier hypothécaire.

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE-PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
INSCRIRE LE NUMÉRO RÉFÉRENCE POUR PAIEMENT COMME INDIQUÉ SUR VOS BORDEREAUX DE PAIEMENT.

CE COMPTE EST PAYABLE
VIA LES INSTITUTIONS BANCAIRES, par chèque, en argent ou en carte de débit directement à l'Hotel de Ville.

VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL
OUELLETTE, CASSIOPÉE
15 FORGET, RUE
4

N° référence pour paiement **000000000000000000**

SIPC 00000	Taxes courantes
No facture: 000000000	
Échéance	**Total à payer** **$**

No client
0000

*** Le numéro de référence requis pour effectuer un paiement en ligne se trouve dans le bordereau de paiement de votre compte de taxes. Il s'agit d'un numéro composé de 18 chiffres, que vous devez inscrire tel quel lors du paiement sur la plateforme votre institution financière.**

VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL
OUELLETTE, CASSIOPÉE
15 FORGET, RUE
1

N° référence pour paiement **000000000000000000**

SIPC 00000	Taxes courantes
No facture: 000000000	Autres sommes
Échéance	**Total à payer** **$**

No client
0000

VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL
OUELLETTE, CASSIOPÉE
15 FORGET, RUE
2

N° référence pour paiement **000000000000000000**

SIPC 00000	Taxes courantes
No facture: 000000000	
Échéance	**Total à payer** **$**

No client
0000

VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL
OUELLETTE, CASSIOPÉE
15 FORGET, RUE
3

N° référence pour paiement **000000000000000000**

SIPC 00000	Taxes courantes
No facture: 000000000	
Échéance	**Total à payer** **$**

No client
0000

VEUILLEZ JOINDRE LE COUPON AVEC VOTRE PAIEMENT